



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Colle sur Loup, le 11 juin 2018

SFR annonce l'arrivée de la Fibre Optique sur la commune de La Colle-sur-Loup

A l'occasion de la réunion publique de ce jour à laquelle sont conviés les collois, **Jean-Bernard MION**, Maire de La Colle-sur-Loup, Conseiller régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, Vice-président de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis et **Isabelle SIMON**, Directrice des Relations Régionales SFR Méditerranée, annoncent l'arrivée de la fibre à 1 Gbit/s à La-Colle-sur-Loup.

Le déploiement de la fibre sur la commune de La Colle-sur-Loup

L'arrivée de la Fibre sur la commune de la Colle-sur-Loup s'inscrit dans le cadre du plan national France Très Haut Débit qui est un accord sur le déploiement de la Fibre en Zones Moins Denses (ZMD) signé entre Orange et SFR. Selon cet accord, SFR a été désigné comme seul opérateur à déployer sur ses fonds propres le réseau FTTH (Fibre jusqu'à l'abonné) à la Colle-sur-Loup.

Courant 2017, une convention de programmation et de suivi des déploiements a été signée entre SFR, le Département et les différentes communautés d'agglomération. Les engagements pris concernent la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (Saint-Paul-de-Vence, La Colle-sur-Loup, Tourrettes-sur-Loup) en matière de déploiement FTTH sur cette Zone Moyennement Dense.

Les travaux ont débuté en 2016 avec l'implantation de 11 armoires de rue reliées au Nœud de Raccordement Optique (NRO) situé sur la commune de Vence. Le NRO est un équipement stratégique à partir duquel les fibres sont tirées jusqu'aux armoires de rue, appelées également « points de mutualisation », qui alimenteront en Fibre les foyers de La Colle-sur-Loup et des communes avoisinantes de Saint-Paul-de-Vence et de Tourrettes-sur-Loup.

Suite aux travaux de déploiement de la Fibre, dans les rues, réalisés depuis 2017, **la Fibre est d'ores et déjà accessible pour 1 272 foyers situés un peu partout sur la commune** (voir la carte de la commune en annexe). Le nombre de logements pouvant bénéficier de la Fibre sera de plus **500 foyers supplémentaires** d'ici la fin de l'année 2018, ce qui représentera alors près de 50% des foyers éligibles au Très Haut Débit. Les déploiements se poursuivront ensuite en 2019 pour proposer la vitesse et la performance du Très Haut Débit aux 3 801 logements et locaux professionnels de la commune de La Colle-sur-Loup d'ici 2020.

Le déploiement de la Fibre optique répond à l'objectif partagé de SFR et de la Mairie d'offrir, aux cours des prochaines années un accès au Très Haut Débit aux particuliers et aux entreprises collois leur permettant de bénéficier de services numériques complets et innovants

Aujourd'hui dans les Alpes-Maritimes, ce sont près de **303 000 foyers situés à Antibes, Cannes, Grasse, Le Cannet, La-Colle-sur-Loup, Mandelieu-la-Napoule, Menton, Nice, Saint-Paul-de-Vence, Vallauris et Vence** qui peuvent dès déjà bénéficier des services de la Fibre⁽¹⁾ SFR.

SFR, numéro 1 de la Fibre en France⁽¹⁾

A ce jour, les services Fibre de SFR sont disponibles dans plus de 1 800 communes françaises.

Déjà doté de la première infrastructure Fibre (FTTH/FTTB) de France, avec plus de 11 millions de prises éligibles (au 31 mars 2018), SFR confirme son leadership et continuera d'animer le marché grâce à sa dynamique de déploiement qui permettra d'apporter la Fibre Optique au cœur des territoires.



Les bénéfices de la Fibre

Avec près de 7 écrans connectés par foyer (du *smartphone* à la télévision connectée en passant par les PC et tablettes) et avec l'accroissement des services et de l'audiovisuel en ligne, la demande de débits explose. La Fibre, grâce aux débits de plus en plus performants qu'elle propose, constitue la meilleure technologie pour répondre à cette demande et offre aux particuliers comme aux entreprises, une expérience exceptionnelle leur permettant de profiter au quotidien du meilleur du numérique et des contenus en simultané.

Concrètement, la Fibre permet d'accéder aux services Internet Très Haut Débit, téléphone et télévision en haute qualité dans des conditions de fonctionnement optimales. Les temps de chargements se réduisent considérablement. Ainsi, les utilisateurs peuvent échanger et partager des fichiers volumineux presque instantanément. Ils profitent également d'une qualité d'image excellente (qualité HD, 4K) sur plusieurs écrans du foyer et bénéficient de l'ensemble de leurs services simultanément, sans perte de qualité sur l'un d'eux.

Par ailleurs, **la Fibre facilite la vie des entreprises** en accélérant le téléchargement, l'échange et le stockage de nombreux documents volumineux (présentations de plusieurs centaines de Mo, vidéos, etc.). Elle permet également aux entreprises de réduire les déplacements des collaborateurs grâce à la visioconférence.

Comment équiper son logement en Fibre Optique ?

Quel que soit le type de logement, chacun peut équiper son foyer en Fibre optique :

- En habitat collectif (copropriété ou bailleur), une convention d'opérateur d'immeuble doit être signée avec SFR pour autoriser l'installation de la Fibre optique dans les parties communes. Cet équipement des parties communes de l'immeuble est réalisé aux frais exclusifs de l'opérateur, cela ne coûte rien aux habitants. Le raccordement final de chaque logement se réalise ensuite, à la prise d'abonnement auprès de l'opérateur commercial.
- En maison individuelle, la convention d'opérateur d'immeuble n'est pas requise : le raccordement du pavillon est réalisé après abonnement, à partir d'un boîtier situé dans la rue (généralement dans une chambre en voirie ou sur un poteau) et destiné à desservir un ou plusieurs pavillons. En principe, le pavillon est raccordé techniquement selon le même mode que le réseau téléphonique (soit souterrain, soit aérien). Il n'y a pas de frais de mise en service sauf si des travaux particuliers d'aménagement sur la propriété privée s'avèrent nécessaires pour ce raccordement (par exemple l'installation d'un fourreau dans le jardin), ceux-ci sont à la charge du propriétaire.

Comment vérifier l'éligibilité de son foyer ?

Il est possible de vérifier l'éligibilité de son foyer et souscrire à l'offre Fibre SFR de 3 façons :

- En se rendant dans une boutique SFR,
- En saisissant son adresse ou numéro de téléphone sur le site : <http://www.SFR-Altice.fr/box-internet/la-fibre-chez-vous/>
- En appelant le 1099 (appel gratuit depuis un poste fixe)

⁽¹⁾ Fibre avec terminaison coaxiale ou optique selon éligibilité



A propos de Altice France

Altice France est le premier acteur de la convergence entre télécoms et médias en France.

A travers SFR-ALTICE, 2ème opérateur français, Altice France est un acteur incontournable des télécoms au service de 22 millions de clients. Doté du premier réseau en fibre optique (FFTB/FTTH) avec plus de 11 millions de prises éligibles, SFR-ALTICE compte également le plus grand nombre d'antennes 4G sur le territoire et couvre 96% de la population. SFR-ALTICE dispose de positions d'envergure sur l'ensemble du marché, que ce soit auprès du grand public, des entreprises, des collectivités ou des opérateurs.

Altice France est également un groupe médias de premier plan avec 14 chaînes de télévisions, 2 radios, 5 titres de presse, autour de marques emblématiques telles que BFM, RMC, Libération ou encore L'Express.

Que ce soit à travers son kiosque numérique, son portefeuille de droits sportifs, la production, le financement ou l'achat de contenus originaux et exclusifs, Altice France invente de nouveaux modèles d'édition et de distribution ouverts à tous.

En 2017, Altice France a réalisé un chiffre d'affaires de 10,8 milliards d'euros.

Pour suivre l'actualité du groupe sur Twitter : [@Altice](https://twitter.com/Altice)

Contact presse SFR-Altice : Isabelle GERANT-SPARACIA - 06 09 10 20 12 - isabelle.gerant@SFR.com

Annexe

Carte des quartiers éligibles à la fibre SFR sur la commune de La Colle-sur-Loup

